

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 13 décembre 2018

**Délib. n°2018-085 : Approbation des tarifs communaux 2019**

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- **Fixer comme suit les tarifs communaux qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

<b>Salle des fêtes (Condé-sur-Vire, Mesnil-Raoult et Troisgots)</b>	
<b>1) Associations condéennes</b> (1 <sup>ère</sup> utilisation : gratuite)	
- 1 occupation gratuite/an dans une des salles des fêtes de la commune	
<b>2) Associations condéennes</b> (payant à partir de la 2 <sup>ème</sup> utilisation)	
Jour de location	75 €
Sono (sans technicien)	50 €
Vidéoprojecteur	25 €
Technicien son & lumière (tarif horaire)	30 €
Redevance exceptionnelle de ménage	150 €
<b>3) Particuliers condéens</b>	
Jour de location	220 €
Forfait week-end	260 €
Arrhes	65 €
Jour supplémentaire	65 €
Après-midi dansant, cours de danse et vin d'honneur	80 €
Redevance exceptionnelle de ménage	150 €
<b>4) Particuliers et associations hors commune, entreprises</b>	
Jour de location	260 €
Arrhes	80 €
Forfait week-end	320 €
Jour supplémentaire	80 €
Après-midi dansant, cours de danse et vin d'honneur	100 €
Redevance exceptionnelle de ménage	150 €
<b>5) Vaisselle</b> (salles des fêtes de Mesnil-Raoult et Troisgots)	
Couvert (complet) par personne	1 €
Dégradation (par élément cassé)	1,50 €
<b>Structure des vestiaires (Le Mesnil-Raoult)</b>	
Location sans le local	30 €
Location avec le local (frigo, gaz...)	50 €

<b>Salle de cinéma</b>	
<b>1) Mise à disposition gratuite pour les associations condéennes (options incluses)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fois par an</li> <li>- Sono 1 fois par an</li> <li>- Vidéoprojecteur 1 fois par an</li> <li>- Percolateur</li> <li>- Chauffage 1 fois par an</li> </ul>	
<b>2) Location aux particuliers, associations et entreprises</b>	
1 occupation	230 €
Séance de cinéma	41 €
Sono (sans technicien)	50 €
Technicien son ou lumière (tarif horaire)	30 €
Vidéoprojecteur	23 €
Chauffage	92 €
<b>Salle Lanchantin</b>	
<b>1) Mise à disposition gratuite pour les associations condéennes (options incluses)</b>	
<b>2) Location aux particuliers et autres associations</b>	
1/2 journée (heure butoir 20 h)	54 €
Journée (heure butoir 20 h)	90 €
<b>Gîte du Moulin Hébert</b>	
Nuitée/personne	15 €
Forfait Jour de l'An	170 €
Consommation d'électricité	0,16 €/kwh
Caution	100 € + <del>30 €</del>
Redevance exceptionnelle de ménage	50 €
Relais équestre (nuitée/cheval)	3 €

<b>Salle Condé Espace</b>		
Tarifs HT applicables au 1 <sup>er</sup> janvier 2019		
	<b>Tous publics</b>	<b>Associations condéennes</b>
Location de la salle (par jour) comprenant scène 66 m <sup>2</sup> , salle principale, salle annexe, loge, sanitaires, bar, assistance technique, chauffage/climatisation	840 €	420 €
Arrhes (à verser au moment de la réservation)	250 €	125 €
Cuisine, meubles self-froid (par jour)	150 €	75 €
Pack son (par jour)	125 €	65 €
Pack lumière (par jour)	300 €	150 €
Régisseur son (par ½ journée)	104 €	104 €
Régisseur lumière (par ½ journée)	104 €	104 €
Installation les jours précédents (par jour)	300 €	150 €
Vidéoprojecteur	80 €	40 €
Forfait modification de scène	208 €	104 €
<b>Mise à disposition de mobilier (tarif à l'unité)</b>		
- Chaise (mise en place et rangée par le client)	0,30 €	0,15 €
- Chaise (mise en place et rangée par la commune)	0,60 €	0,30 €
- Table rectangulaire (mise en place et rangée par le client)	0,90 €	0,45 €
- Table rectangulaire (mise en place et rangée par la commune)	1,80 €	0,90 €
- Claustre de séparation (mise en place et rangée par le client)	9,50 €	4,25 €

- Claustra de séparation (mise en place et rangée par la commune)	19 €	9,50 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par le client)	2,50 €	1,25 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par la commune)	5 €	2,50 €
Forfait ménage (tarif à l'heure)	20 €	20 €
Redevance exceptionnelle de nettoyage	300 €	300 €
Redevance exceptionnelle pour rangement non conforme et/ou consignes non respectées	150 €	150 €
SSIAP (tarif à l'heure)	25 €	25 €
Concours de la Fonction publique (par jour) comprenant salle principale, scène, sanitaires, assistance technique, chauffage/climatisation, mobilier	700 €	
En cas de location sur plusieurs jours consécutifs, application d'un coefficient de dégressivité (uniquement sur le tarif de location de la salle, à l'exclusion de toute autre prestation)	1 jour	1
	2 jours	1,80
	3 jours	2,60
- exemple : 3 jours = 2,60 x tarif journalier	4 jours	3,30
- exemple : 4 jours = 3,30 x tarif journalier	5 jours	4

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,  
Laurent PIEN**